



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



132^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., E-U A, 23-27 juin 2003

Point 3.3 de l'ordre du jour

CE132/7, Add. 1 (Fr.)

25 juin 2003

ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU JURY DU PRIX D'ADMINISTRATION DE L'OPS, 2003

1. Le Jury du Prix d'Administration de l'OPS pour 2003, est composé de représentants de la Dominique, Honduras et l'Uruguay.
2. Celui-ci s'est réuni le mercredi 25 juin pendant la 132^e session du Comité exécutif et a examiné l'information sur les candidats nommés par les États membres, à savoir :

Nom	Pays
M. Alberto Augusto Miranda Cuadros	Bolivie
M. Roy J. Romanov	Canada
Dr Tania Amor González Pérez	Cuba
Dr Pedro Alfonso Matus Sequeira	Nicaragua
Dr Julio César Manzur Caffarena	Paraguay
M. Imro Glenn Leckie	Suriname

3. Le Jury du Prix a décidé de conférer le Prix d'Administration, 2003 à M. Roy J. Romanov pour sa contribution au développement du système canadien de soins de santé et en particulier pour le rôle qu'il a joué dans la création de la Commission des droits de la personne de Saskatchewan ainsi que celui déterminant auprès de la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada. M. Roy J. Romanov est une personne de grande réputation internationale, connu comme étant une figure éminente en politique et administration sanitaire.
4. Le Jury recommande au Comité exécutif d'approuver la résolution suivante :

./..

Projet de résolution

LA 132^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

Ayant examiné le rapport du Jury du Prix d'Administration de l'OPS, 2003 (document CE132/7, Add. I); et

Reconnaissant les dispositions des procédures et directives pour conférer le Prix d'Administration de l'OPS, tel qu'approuvées par la 18^e Conférence sanitaire panaméricaine (1970) et amendées par la 24^e Conférence sanitaire panaméricaine (1994) et la 124^e session du Comité exécutif (1999),

DÉCIDE :

1. De prendre note de la décision du Jury du Prix d'Administration de conférer le Prix d'Administration de l'OPS, 2003 à M. Roy J. Romanov pour sa contribution au développement du système canadien de soins de santé et en particulier pour le rôle qu'il a joué dans la création de la Commission des droits de la personne de Saskatchewan ainsi que celui déterminant auprès de la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada. M. Roy J. Romanov est une personne de grande réputation internationale, connu comme étant une figure éminente en politique et administration sanitaire.
2. De transmettre le rapport du Jury du Prix d'Administration, 2003 (document CE132/7, Add. I) au 44^e Conseil directeur.

- - -